



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la commune de Vaujany

MODIFICATION DE LA REGIE « DROITS DE PLACE » POUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le Maire de la Commune de Vaujany,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la Comptabilité Publique, et notamment l'article 18 ;

VU le décret n° 2008-227 du 05 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15/11/66 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

VU les articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leur établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté 07-52 du 12/07/07 instituant la régie de recettes ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier l'arrêté n°2020-36-R ;

Vu la demande du comptable en date du 10 juillet 2020 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Madame Clémentine PELHATRE percevra une indemnité de responsabilité d'un montant annuel de 110.00 € (CENT DIX EUROS) selon la réglementation en vigueur;

Article 2 : Madame Pascale DIDELLE percevra une indemnité de responsabilité d'un montant annuel de 110.00 € (CENT DIX EUROS) pour la période durant laquelle il assurera effectivement le fonctionnement de la régie.

Les autres articles demeurent inchangés.

ARTICLE 2 – Le Maire de la Commune et le comptable public assignataire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Vaujany, le 10 juillet 2020



Le Maire,

Yves GENEVOIS

Transmis en Préfecture le :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa notification.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VAUJANY MAIRIE

Utilisateur : VAGNE Sarah

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	2020_50_R
Date de la décision :	2020-07-10 00:00:00+02
Objet :	Modification de la régie "Droits de place" pour le marché hebdomadaire
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10.1 - Régie de recettes
Identifiant unique :	038-213805278-20200710-2020_50_R-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213805278-20200710-2020_50_R-AR-1-1_0.xml	text/xml	936
Nom original :		
2020-50-R.pdf	application/pdf	247593
Nom métier :		
99_AR-038-213805278-20200710-2020_50_R-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	247593

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 juillet 2020 à 15h34min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 juillet 2020 à 15h34min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 juillet 2020 à 15h34min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 juillet 2020 à 15h34min49s	Reçu par le MI le 2020-07-10